

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Report-de-l-echeance-de-reduction-de-la-part-du>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Report de l'échéance de réduction de la part du nucléaire : une « petite loi » aux lourdes conséquences**

9 février 2019

## Report de l'échéance de réduction de la part du nucléaire : une « petite loi » aux lourdes conséquences

**Le projet de « petite loi énergie » destiné à acter - entre autres - le report à 2035 de l'échéance de réduction de la part du nucléaire [vient d'être dévoilé](#). Annoncée de longue date, cette proposition de report est désastreuse tant sur la forme que sur ses conséquences.**

Sur le principe, il est inacceptable que le gouvernement propose ainsi une nouvelle loi pour repousser l'échéance de 2025, qu'il a tout fait pour ne pas respecter, afin de pouvoir rendre légale une PPE actuellement hors des clous. Le décalage de cet objectif ne saurait être considéré comme du pragmatisme : au contraire, le gouvernement a fait preuve d'une inaction coupable et cédé face à EDF SA, qui a toujours ignoré l'objectif légal de réduction de la part du nucléaire à 2025 [1]. Et la lutte contre le changement climatique a bon dos pour justifier cette fuite en avant, au vu du [retard](#) de la France dans ce domaine.

Le décalage de cette échéance est lourd de conséquence. La PPE prévoit certes l'arrêt de 14 réacteurs d'ici 2035, mais surtout la prolongation des 44 autres au-delà de 50 [2], voire 60 années de fonctionnement. Cette décision est totalement irresponsable, alors que certains équipements, comme les cuves, ne sont pas conçus pour fonctionner plus d'une quarantaine d'années et que la situation financière d'EDF SA mène d'ores et déjà à effectuer des impasses sur la réalisation de nombreuses opérations de maintenance. Acter ce report à 2035, c'est imposer aux Français des risques démesurés pour satisfaire les intérêts à court terme de l'industrie nucléaire.

Dangereux sur le plan de la sûreté, ce projet est aussi absurde sur le plan économique, puisque le maintien du nucléaire, couplé au développement des énergies renouvelables, aboutirait à une situation de surproduction. Il s'agirait donc de prendre un risque d'accident dans le seul objectif de prétendre exporter à nos voisins européens une électricité dont ils ne voudront sûrement pas !

**Le Réseau "Sortir du nucléaire" dénonce fermement cette fuite en avant et appelle d'ores et déjà les parlementaires à refuser le report de l'échéance de 2025.**

## Notes

[1] On notera que dès 2017, [EDF passait des appels d'offres](#) pour le renouvellement des générateurs de vapeur de ses plus vieux réacteurs

[2] En raison du décalage des visites décennales par rapport à l'âge effectif des réacteurs, [ceux-ci connaîtront leur 4ème visite décennale alors qu'ils auront déjà atteint 43 ans en moyenne](#), retard qui risque de se répercuter sur les autres visites décennales.